

Robert Auzelle, architecte humaniste

La ville de Clamart doit beaucoup à l'architecte Robert Auzelle. C'est lui qui a conçu les quartiers de la Plaine et de Trivaux, livrés par tranche entre 1954 et 1969 sur le vaste plateau du haut Clamart, encore agricole à l'époque.

Portrait d'un architecte au service du « vivre ensemble ».

Né à Coulommiers en 1913, et mort à Paris en 1983, Robert Auzelle considérait l'architecture comme « *le lieu et l'instrument d'une communication* ». Ce sont ces mêmes convictions qui ont inspiré son œuvre d'urbaniste. Il a consacré une partie de sa vie à la réhabilitation de l'architecture funéraire, en humaniste convaincu que la valeur d'une civilisation « *se mesure au respect qu'elle porte à la mémoire de ses morts* ». Il a beaucoup contribué à introduire en France le cimetière paysager, et fut notamment à l'origine du cimetière intercommunal de Clamart créé en 1951.

Une devise : « Toujours apprendre »

Insatisfait de sa formation d'architecte qu'il juge trop normative et frileuse, Robert Auzelle revendique une farouche volonté d'apprendre et de réussir aux concours. Homme d'étude, il réussit un parcours scolaire brillant, obtenant son diplôme d'architecte avec la mention Très bien. À 32 ans, Robert Auzelle est nommé professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris tout en travaillant à la réhabilitation du quartier du Marais. Il a également participé au projet de construction de la Défense avec l'architecte Ivan Jankovic, en imposant que la grande dalle piétonnière soit interdite à la circulation automobile.

Un schéma piétonnier visionnaire

Dans la France de l'après-guerre, Robert Auzelle considère comme fondamentale la mission de reconstruction incombant aux architectes.



Après trente ans de paralysie, il s'agit alors de promouvoir une véritable renaissance de l'architecture, conjuguée avec un urbanisme en accord avec son temps. Définissant la notion d'habitat défectueux, il réunit des informations sur le mode de vie des habitants, préalables à la décision de conserver, d'améliorer ou de démolir le bâti existant.

Dans le contexte social marqué par un besoin urgent de construction pour les classes modestes, Robert Auzelle se montre visionnaire : il défend une architecture de qualité sur le modèle de la cité-jardin ouverte sur l'extérieur, où la circulation automobile a une place restreinte. Selon lui, il faut pouvoir se déplacer à pied sur le tissu urbain, de l'école aux commerces de proximité. D'ores et déjà, il envisage les pistes cyclables.

La Plaine et Trivaux, modèles d'habitat urbain

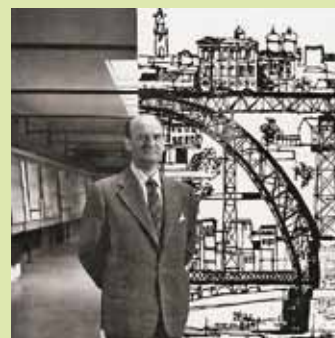
La réalisation du quartier de la Plaine à Clamart lui a permis d'affirmer sa plus éloquente contre-proposition à la politique des grands ensembles. Ces mêmes années, on construisait des ensembles sans âme ni espaces verts, coupés de toutes infrastructures publiques, à l'instar

de la Paillade à Montpellier, ou de la cité des 4 000 à La Courneuve. L'architecte Auzelle, en revanche, pensait déjà à un habitat de qualité respectueux de l'homme et de son environnement.

Aujourd'hui, les quartiers de la Plaine et de Trivaux ont été entièrement réhabilités par la municipalité, avec un souci d'embellir encore l'habitat et les espaces verts pour les Clamartois. Ces ensembles demeurent l'ouvrage emblématique de Robert Auzelle et un exemple de réussite en matière d'habitat social. //

La cité de la Plaine, photographiée ici par Patrick Roux au début des années 60, symbolise le modèle de cité-jardin conçu par Robert Auzelle lors de l'après-guerre.

UN PARC AUZELLE À CLAMART



Durant toute sa carrière, l'architecte Robert Auzelle a contribué à diffuser des modèles d'aménagement urbain, au profit de ce qu'il appelait « *une organisation consciente de l'espace* ». La Mairie de Clamart lui rend hommage

en créant un parc à son nom, au cœur de la cité de la Plaine, sur le site de l'ancien centre commercial. Les travaux du parc Auzelle démarrent en avril 2011.